

# Le Jeanne-Mance

Une publication du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance

Volume 2 • Numéro 10 • Juillet / Août 2007

## ÉPLUCHETTE ET BBQ DE LA RENTRÉE: LE MERCREDI 5 SEPTEMBRE

Cette année encore, la Direction générale invite tous les employés du CSSS Jeanne-Mance à l'épluchette de la rentrée, le mercredi 5 septembre. Elle aura lieu dans la cour du Centre d'hébergement Armand-Lavergne, au 3500, rue Chapleau. L'activité débutera à 11 h et se poursuivra jusqu'à 15 h, afin de permettre au plus grand nombre possible d'employés d'y participer. Les organisateurs sont à la recherche de cuisiniers volontaires pour les aider le jour de la fête. Les personnes intéressées doivent communiquer avec Lorraine Tremblay au 514 527-8920, poste 4315. Bienvenue aux experts en barbecue! Inscrivez déjà cette date à votre agenda. D'ici là, profitez bien de l'été!

## NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE DU CLSC DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, le CLSC du Plateau-Mont-Royal est fermé les fins de semaine et les jours fériés. Les services courants ainsi que les cliniques de vaccination et de suivis de naissance sont désormais assurés au site Visitation du CLSC des Faubourgs et dans les nouveaux locaux du CLSC Saint-Louis-du-Parc, au 15, avenue du Mont-Royal Ouest durant ces périodes. La décision a été prise à la suite d'une analyse de l'achalandage réalisée dans les CLSC du CSSS Jeanne-Mance. La population du territoire continuera d'obtenir la même qualité de service les samedis, dimanches et jours fériés malgré cette modification des heures d'ouverture au CLSC du Plateau-Mont-Royal.

## CAMPAGNES DE FINANCEMENT

La générosité des employés du CSSS Jeanne-Mance sera de nouveau sollicitée cet automne, à l'occasion des campagnes de financement de la Fondation du CSSS Jeanne-Mance et de Centraide. Les fonds amassés servent à soutenir des projets au CSSS ou à financer des organismes du milieu. Les personnes intéressées à s'impliquer dans l'organisation de ces campagnes sont invitées à appeler le Service des communications au 514 525-1900, poste 6389. Il y a tant de façons de donner...

## LA DIRECTION GÉNÉRALE VOUS SOUHAITE un été ensoleillé!

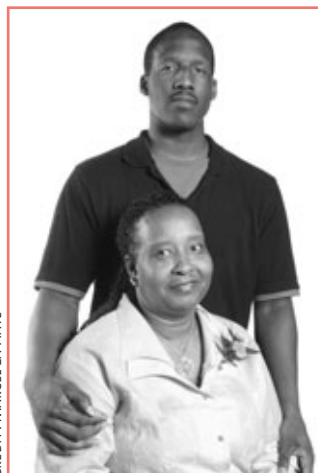
### DE RETOUR EN SEPTEMBRE.



### Dans ce numéro

- 2 **Attention aux coups de chaleur**  
Le bronzage pourrait avoir votre peau!
- 3 **Données inédites sur la santé**  
de la population
- 4 **Un 10 000<sup>e</sup> appel au centre**  
d'assistance informatique

## Événement reconnaissance 2007



Voici quelques sourires saisis par le photographe Marcel La Haye lors de l'événement reconnaissance 2007.

**SELON LE DICTIONNAIRE LAROUSSE, LA RECONNAISSANCE EST UN SENTIMENT QUI INCITE À SE CONSIDÉRER REDEVABLE ENVERS LA PERSONNE DE QUI ON A REÇU UN BIENFAIT. C'EST DANS CET ESPRIT QUE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CSSS JEANNE-MANCE ONT INVITÉ LES EMPLOYÉS AYANT TRAVAILLÉ PLUS DE 25 ANNÉES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT À UNE GRANDE FÊTE ORGANISÉE EN LEUR HONNEUR. L'OCCASION RÊVÉE POUR CONVIER AUSSI À LA FÊTE CEUX ET CELLES QUI ONT PRIS LEUR RETRAITE DEPUIS LA CRÉATION DU CSSS JEANNE-MANCE!**

UN AIR D'ACCORDÉON accueillait les invités de la première édition de l'événement reconnaissance du CSSS Jeanne-Mance.

## Partenaires dans vos écoles

LA DIRECTION DES PROGRAMMES famille, enfance, jeunesse invitait les directeurs des écoles du territoire et des représentants des commissions scolaires à un Rendez-vous Jeanne-Mance, le 31 mai dernier. L'objectif de cette activité était de leur faire connaître des services du CSSS susceptibles de les intéresser. La rencontre a aussi permis de parler du rôle des centres de santé et de services sociaux dans la communauté, de leur mission et de l'approche populationnelle qui les caractérise.

Il y a 34 écoles sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance, soit 23 pour l'enseignement primaire et 11 pour le secondaire. Tout au long de l'année scolaire, les hygiénistes dentaires, éducateurs, intervenants sociaux et infirmières du CSSS y sont présents afin d'offrir aux élèves une variété impressionnante de services.

« Il y a une méconnaissance de nos réseaux respectifs. Pendant cette demi-journée, plusieurs invités ont réalisé que les intervenants scolaires du CSSS Jeanne-Mance peuvent compter sur d'autres ressources de l'établissement, que ce soit en santé mentale, en déficience intellectuelle ou pour les troubles envahissants du développement », explique Mireille Lalonde, directrice des programmes famille, enfance, jeunesse.

Les chefs de programmes de la direction étaient aussi sur place pour présenter des services qui auraient avantage à

remercier chaleureusement les invités d'honneur et pour souligner leur contribution exceptionnelle. « Les employés qui restent longtemps avec nous sont le cœur et la mémoire de l'organisation. » Elle a souhaité une nouvelle vie remplie de passions et de rêves aux personnes nouvellement retraitées. Chaque invité s'est vu offrir un cadeau, témoignage de reconnaissance.

Cette fête, importante aux yeux de la direction, se répétera annuellement au mois de mai. La reconnaissance se cultive. Elle doit être une action constructive et authentique fondée sur la conviction que toute personne qui a fourni un apport à l'organisation mérite toute notre considération. Merci à chacune des personnes qui se sont investies personnellement et chaque jour dans le travail au CSSS Jeanne-Mance.

À en juger par les sourires immortalisés par le photographe mis à la disposition des invités tout au long de la soirée, l'ambiance était aux joyeuses retrouvailles dans le Grand Salon du Hyatt Regency, le 31 mai dernier.

De la centaine de personnes qui ont répondu à l'invitation, la moitié comptait 25, 30 et 35 années de service dans l'établissement. « Ensemble, vous avez travaillé plus de trois millions d'heures. C'est très impressionnant », lançait avec admiration le président du conseil d'administration du CSSS Jeanne-Mance, Ron Rayside, au début de son allocution.

La directrice générale, Chantale Lapointe, a aussi trouvé les mots justes pour



être mieux connus de nos partenaires, entre autres, la clinique des jeunes de la rue et le service d'interruption volontaire de grossesse.

SUITE PAGE 2: Écoles et milieux en santé

## Attention! Ne faites pas les frais d'un coup de chaleur

LE CLIMAT SE RÉCHAUFFE SUR LA PLANÈTE, ET LE QUÉBEC N'ÉCHAPPE PAS À CETTE TENDANCE. LES PROCHAINS ÉTÉS S'ANNONCENT TRÈS CHAUDS À MONTRÉAL. MIEUX VAUT S'Y PRÉPARER!

LES PROBLÈMES DE SANTÉ causés par la chaleur accablante sont nombreux: déshydratation, fatigue, étourdissements, malaises, crampes, perte de connaissance et épuisement. Les personnes âgées et les enfants de moins de cinq ans sont les plus vulnérables aux effets de la chaleur. Les personnes atteintes de maladies chroniques, de troubles mentaux, d'obésité ou d'infections risquent, quant à elles, de présenter une aggravation de leur maladie durant les vagues de chaleur. Sans oublier les personnes alcooliques, toxicomanes ou itinérantes, qui sont aussi à risque.

Quand une période de chaleur accablante s'installe, l'entourage des personnes vulnérables doit rester vigilant. Vous connaissez une personne âgée, handicapée ou très isolée qui ne possède pas de climatiseur? Prenez de ses nouvelles, informez-vous de son état de santé et, par la même occasion, rappelez-lui les conseils d'usage (voir encadré). Mieux encore, passez la voir et offrez-lui de la conduire dans un parc ou dans un endroit climatisé pendant quelques heures. En cas de chaleur extrême, vous pourriez peut-être lui sauver la vie.

Les travailleurs devraient aussi prendre certaines précautions lorsque le thermomètre s'emballe. Boire de l'eau toutes les 20 minutes, porter des vêtements clairs en coton léger ou se couvrir la tête pour les activités à l'extérieur peuvent aider à traverser les périodes de canicule. Si vous êtes pris de vertiges ou d'étourdissements ou si vous ressentez une grande fatigue, cessez de travailler. Ces symptômes sont souvent avant-coureurs d'un coup de chaleur. Redoublez de prudence si vous prenez des médicaments et n'oubliez pas de faire des pauses à l'ombre ou dans un endroit frais.

Le CSSS Jeanne-Mance s'est doté d'un plan de protection des clientèles les plus vulnérables en cas de chaleur accablante ou de chaleur extrême. La

Direction de santé publique est responsable d'émettre des avis de veille à l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, qui prévient les établissements de procéder à la mise en place des mesures prévues.

Pour en savoir davantage, consultez le service Info-Santé de votre secteur ou visitez: Direction de santé publique: [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca); CSST: [www.santeautravail.qc.ca](http://www.santeautravail.qc.ca)

### LA DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DE MONTRÉAL INVITE LA POPULATION À SUIVRE LES CONSEILS SUIVANTS EN CAS DE CANICULE :

- ➔ Boire souvent, sans attendre d'avoir soif, à moins de contre-indication médicale.
- ➔ Consommer des boissons fraîches et variées (eau, jus, tisane...).
- ➔ Éviter de boire uniquement des boissons très sucrées ou des boissons gazeuses.
- ➔ Se protéger du soleil en portant un chapeau et des vêtements légers de couleur pâle.
- ➔ Passer un moment dans un endroit frais, à l'ombre ou climatisé (un cinéma ou un centre commercial, par exemple).
- ➔ Éviter les activités physiques intenses.
- ➔ Prendre une douche ou un bain aussi souvent que nécessaire.
- ➔ Limiter l'entrée de chaleur dans son logis (fermer les rideaux le jour, créer des courants d'air).
- ➔ Ne jamais laisser un enfant seul dans une auto ou dans une pièce mal ventilée, même pendant quelques minutes.

## Écoles et milieux en santé

SUITE DE LA PAGE 1

Caroline Pascal, intervenante sociale au CSSS, est aussi venue parler du projet *Écoles et milieux en santé*. La Direction de santé publique soutient et encourage la mise en œuvre de projets de partenariat entre les directions d'école, les organismes de la communauté et les CSSS, qui en sont les porteurs. Des initiatives comme *Bien dans mes baskets* et *Samedi d'y aller*, qui ont déjà fait l'objet d'articles dans *Le Jeanne-Mance*, illustrent bien la pertinence de ces partenariats.

Au cours des prochains mois, le CSSS Jeanne-Mance verra à maintenir et à améliorer la qualité de ses relations avec ses partenaires. Il est essentiel que chacun d'eux connaisse l'intervenant du CSSS responsable de le soutenir dans ses demandes.

Les participants ont beaucoup apprécié l'initiative du CSSS d'organiser ce rendez-vous. Parions que d'autres rencontres de cette nature suivront d'ici peu.

## Santé mentale et centres d'hébergement

PRÈS DE 1500 PERSONNES vivent en permanence dans les huit centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. Une enquête réalisée au printemps 2006 a démontré que 19% de ces résidents ont un ou plusieurs diagnostics psychiatriques. Dans les unités, la réalité de cette statistique est parfois brutale. Schizophrénie, paranoïa, anxiété, dépression majeure, état psychotique, idées suicidaires... La maladie mentale métamorphose un regard bienveillant en un regard angoissé et bouleverse la vie des personnes atteintes et de leur entourage.

Le comité santé mentale en centre d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance voit à déterminer les besoins particuliers de cette clientèle afin de mieux y répondre. Pour y parvenir, il s'appuie sur les compétences particulières d'intervention en santé mentale du personnel dans les unités. Ces intervenants apportent un soutien important à leur équipe. Ils déploient des efforts pour élaborer un continuum de services adaptés aux personnes en détresse psychologique ou en crise.

Le comité a aussi mis en œuvre une démarche systématique de résolution de problèmes pour aider les équipes aux prises avec des résidents ayant un problème de santé mentale. Des grilles d'observation systématique, d'évaluation et de dépistage à l'intention des intervenants facilitent le suivi des résidents.

La clientèle hébergée est moins homogène qu'auparavant et présente davantage de problèmes de santé mentale. Le mouvement de fermeture des milieux psychiatriques institutionnels au Québec a contribué à cette situation. Les personnes hébergées au CSSS Jeanne-Mance ont en moyenne 80 ans, exception faite des personnes vivant au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, dont l'âge moyen est de 54 ans. Afin de bien cerner les besoins de cette clientèle, le comité santé mentale en hébergement recense actuellement les résidents ayant un diagnostic de trouble de la personnalité.

Les résultats des travaux du comité seront diffusés et mis à profit dans les centres d'hébergement à l'automne 2007. C'est assurément une histoire à suivre!

## Le bronzage pourrait avoir votre peau!

UNE PEAU BRONZÉE est souvent associée, à tort, à la santé et à la beauté, de sorte que la pratique du bronzage est encore trop répandue aujourd'hui. Les experts en santé publique et les dermatologistes mettent en garde la population contre le bronzage, qu'il soit naturel ou artificiel, parce qu'il ne comporte aucun avantage pour la santé. De fait, il présente des risques importants de maladies, dont le cancer de la peau.

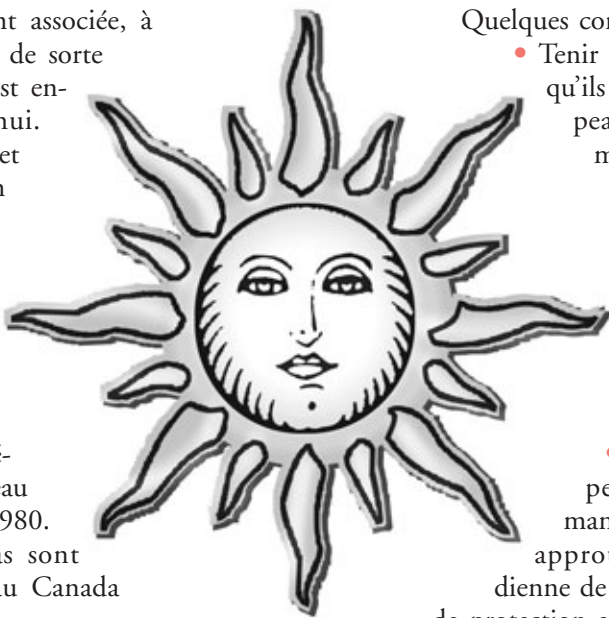
Et on a raison de s'inquiéter: les cas de cancers de la peau ont plus que doublé depuis 1980. Plus de 68 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année au Canada seulement!

La principale raison pour laquelle les gens s'adonnent au bronzage est de nature esthétique. Pourtant, il est connu que le bronzage provoque le vieillissement prématuré de la peau ainsi que l'apparition de rides et de taches brunes. Les rayons ultraviolets produisant le bronzage sont les UVA et les UVB, qui sont cancérigènes chez l'humain. Même par temps couvert, 85% des ultraviolets traversent la couche de nuages. Les UVB peuvent pénétrer l'eau d'une piscine jusqu'à un mètre de profondeur, et ils sont facilement réfléchis par l'eau, le sable, le béton, la neige, etc.

Il est faux de penser que le bronzage artificiel est plus sécuritaire que le bronzage au soleil. Même si les lampes de bronzage émettent principalement des rayons UVA, qu'on avait cru moins dangereux que les UVB, ces rayons peuvent être présents en proportion suffisante pour causer des brûlures.

Quelques conseils:

- Tenir les bébés à l'ombre et s'assurer qu'ils sont bien protégés par un chapeau à larges bords et des vêtements au tissu serré.
- Porter des verres fumés qui protègent aussi bien contre les rayons UVA que contre les rayons UVB.
- Éviter de s'exposer au soleil entre 11h et 16h, alors que l'intensité des ultraviolets est maximale.
- Si l'exposition au soleil ne peut être évitée, il est recommandé d'utiliser une lotion solaire approuvée par l'Association canadienne de dermatologie et dont le facteur de protection solaire (FPS) est de 15 ou plus.
- Apprécier les beaux arbres et leur ombrage!



Source: Santé publique - région de Montréal  
Pour plus d'information: [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca)

## Soyons de plus en plus verts!

PLUS DE 42% DES FORÊTS EXPLOITÉES commercialement dans le monde servent à fabriquer du papier. Nous savons maintenant que les forêts constituent, avec les océans, les sources essentielles d'absorption des gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique. Chaque jour, les employés du

CSSS Jeanne-Mance reçoivent un nombre incalculable de courriels. Pour réduire la consommation de papier, rien de plus facile: éviter d'imprimer les courriels ou utiliser le verso des feuilles pour le faire. Pensez-y, il en va de notre avenir!



## Nominations

Bienvenue à **Sylvain Roy**, chef d'activités aux centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési depuis le 16 mai dernier. Ses nouvelles fonctions lui permettront d'utiliser les nombreuses compétences professionnelles qu'il a acquises dans sa carrière, notamment en tant que coordonnateur des activités en soins infirmiers à l'Hôpital Jean-Talon.



**Geneviève Frenette** a été nommée adjointe à la Direction des services à la clientèle, le 21 mai dernier. Elle assurait l'intérim de ce poste depuis février 2007. M<sup>me</sup> Fréchette est entrée en fonction au CSSS Jeanne-Mance, le 5 septembre 2006, comme chef d'activités à la Direction des services à la clientèle des centres d'hébergement Jean-De La Lande et Bruchési.



**Marielle Bolduc** occupe le poste de chef d'activités aux centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne depuis le 6 juin dernier. Bachelière en sciences de la santé de l'Université de Montréal, elle possède une vaste expérience dans le réseau de la santé, notamment à titre d'assistante infirmière-chef au CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.



Travailleuse sociale de formation, **Lorraine Beauvais** est à l'emploi du CSSS Jeanne-Mance dans l'équipe jeunesse depuis 2006. Le 11 juin, elle obtenait le poste de chef d'administration de programmes de l'équipe scolaire primaire et secondaire.



**Sonia Ryan** est devenue chef d'unité de vie au Centre d'hébergement Jean-De La Lande en juin dernier. Infirmière de formation, elle occupait le poste d'assistante du supérieur immédiat auprès des ressources intermédiaires du Centre d'hébergement du Manoir-de-L'Âge-d'Or depuis 2002. Le CSSS Jeanne-Mance est très heureux de pouvoir continuer à profiter de son expérience.

Nous souhaitons la bienvenue à ceux qui ont joint les équipes du CSSS Jeanne-Mance. Félicitations à nos collègues qui assumeront de nouvelles responsabilités au sein de l'établissement. À chacun, nous offrons nos meilleurs vœux de succès!

## NOUVELLES DE LA FONDATION



### Objectif dépassé!

300 000 \$! C'est le montant du chèque qu'ont reçu les directrices des services à la clientèle des centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance à l'occasion du Festin Homard qui s'est tenu au Marché Bonsecours le 23 mai dernier. L'événement bénéfique de la Fondation CSSS Jeanne-Mance a connu cette année encore un succès exceptionnel.

La Fondation remercie du fond du cœur les coprésidents, l'Honorable Daniel Johnson et André Imbeau, les membres honoraires ainsi que les 14 patrons d'honneur de la soirée. La fête n'aurait pas été la même sans la participation bénévole de 25 employés du CSSS. Leur présence a été grandement appréciée, ainsi que celle des Dragons, les joueurs de basket-ball de l'École secondaire Jeanne-Mance. La performance qu'ils ont réalisée devant les invités a permis de recueillir 1 300 \$. Grâce à ces dons, des enfants du territoire pourront aller dans un camp de vacances. Merci également aux musiciens de Golden Tan Djova qui ont contribué au succès de cette fête!

Une grande partie des 300 000 \$ servira à créer des oasis de vie. Dans ces espaces de détente, les 1 400 résidents des centres d'hébergement du CSSS pourront désormais se rencontrer et recevoir leur famille.



### Un appui de taille de la Fondation

Les efforts de neuf étudiants inscrits au projet *Bien dans mes baskets* de l'École secondaire Jeanne-Mance ont été récompensés en mai dernier. Ils ont obtenu chacun une bourse de perfectionnement sportif d'une valeur de 450 \$, qui leur permettra de passer une semaine dans un camp de basket-ball cet été.

Deux bourses de persévérance scolaire, d'une valeur de 1 300 \$ chacune, ont aussi été attribuées à des élèves de 5<sup>e</sup> secondaire qui désirent poursuivre leurs études et leur évolution sportive dans un cégep.

La Fondation CSSS Jeanne-Mance est fière de s'associer à la Fondation Rona pour offrir ces distinctions déterminantes dans le cheminement des athlètes-étudiants. Félicitations à tous les récipiendaires!



Les 11 récipiendaires accompagnés de Daniel Richard, directeur de la Fondation Rona; France Grenier, Rona; Luce Moreau, présidente-directrice générale, Fondation CSSS Jeanne-Mance; Martin Dusseault, intervenant social, CSSS Jeanne-Mance.

### Un rendez-vous important

La Fondation invite tous les employés qui ont fait des dons lors de sa campagne interne de financement 2007 à un cocktail, le 5 septembre prochain. Réservez cette date. Des précisions vous seront communiquées bientôt.

## DANS L'INTRANET CE MOIS-CI

POUR ACCÉDER À L'INTRANET: <http://intranet.mtl.rtss.qc.ca>, SECTION «CENTRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX», PUIS «CSSS JEANNE-MANCE». INSCRIVEZ L'ADRESSE DANS VOS FAVORIS!

### Nouveautés à la une...

- ➔ Sous le titre « Politiques et procédures nouvellement adoptées »
  - Politique concernant les personnes présentant des comportements violents
  - Procédure d'intervention en présence d'une personne présentant un comportement violent au CLSC
- ➔ Services à domicile – Sondage de satisfaction auprès des proches aidants

## ENQUÊTE SUR LES COLLECTIVITÉS CANADIENNES 2005

# Données inédites sur la santé de la population

UNE SÉRIE D'ANALYSES des données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2005 de Statistique Canada a permis de tracer un portrait quantitatif de la santé des Montréalais. Les résultats obtenus pour la région de Montréal sur une variété d'indicateurs sont illustrés sous forme de graphiques, de tableaux et de cartes. Chaque indicateur tient compte de caractéristiques telles que le sexe, l'âge, la scolarité, le revenu, le statut d'immigration, la modalité de vie et le territoire de CSSS. Les statistiques disponibles portent sur les indicateurs suivants: habitudes de vie et comportements; environnement physique et environnement social; état de santé générale, physique, psychosociale et mentale.

L'analyse est intéressante parce que les résultats sont répartis par territoire de CSSS. Ainsi, on apprend que c'est sur le territoire du CSSS Jeanne-Mance qu'il y a la plus forte proportion de fumeurs et le taux le plus élevé de consommation d'alcool. C'est aussi dans ce secteur que la proportion de la population de 20 ans et plus ayant sérieusement songé au suicide à un moment dans sa vie serait parmi les plus élevées de la région de Montréal.

Pour en savoir davantage sur l'enquête et connaître la situation socio-sanitaire de la population de la région de Montréal, consultez le site [www.santepub-mtl.qc.ca](http://www.santepub-mtl.qc.ca).

## Un 10 000<sup>e</sup> appel au centre d'assistance informatique

**CE MATIN-LÀ, IMPOSSIBLE D'IMPRIMER LES ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION DES TUBES DE PRÉLÈVEMENT AUX ARCHIVES DU CLSC SAINT-LOUIS-DU-PARC. VALÉRIE ZUMMO NE SE DOUTAIT PAS QU'EN APPELANT AU CENTRE D'ASSISTANCE INFORMATIQUE DU CSSS JEANNE-MANCE ELLE FERAIT SONNER LE TÉLÉPHONE POUR LA 10 000<sup>e</sup> FOIS. ET QU'ELLE VENAIT DE GAGNER UN BALADEUR IPOD NANO OFFERT PAR UN DE NOS FOURNISSEURS EN INFORMATIQUE.**

AU DÉBUT DE MAI, Claude Poulin répondait au 10 000<sup>e</sup> appel à l'aide lancé au centre d'assistance informatique du CSSS Jeanne-Mance. Toute personne qui utilise un ordinateur sait que, dans ce domaine, le moindre problème peut paralyser le travail. C'est pourquoi la grande majorité des demandes adressées au centre d'assistance sont urgentes.

L'équipe de techniciens du service informatique s'affaire quotidiennement

à trouver des solutions à vos problèmes. Ces magiciens y parviennent souvent sans même se déplacer, en prenant à distance le contrôle de vos ordinateurs!

Dix mille fois merci à l'équipe du centre d'assistance informatique du CSSS Jeanne-Mance!

On peut joindre le centre d'assistance informatique par téléphone au 514 527-1510 ou en tapant **JMance centre d'assistance** dans Lotus Notes.



De gauche à droite: Martin Bergeron et Claude Poulin, techniciens en informatique; Frédéric Bouthillier, directeur du Groupe Conseil Impartition Trilogie; Valérie Zummo, agente administrative; Ginette Léonard, directrice des ressources financières et informationnelles et Pierre Talec, coordonnateur des ressources informationnelles.

## Partout au CSSS, on souligne le travail des infirmières auxiliaires

LE 4 MAI, C'ÉTAIT LA JOURNÉE des infirmières auxiliaires. La Direction des soins infirmiers leur avait réservé quelques surprises pour souligner la qualité de

leur travail et leur professionnalisme. Dîners-rencontres, pauses-café, tirages de prix... toutes les occasions étaient bonnes pour leur dire merci.



Des membres de l'équipe des infirmières auxiliaires du Centre d'hébergement du Manoir-de-l'Âge-d'Or heureux de célébrer la journée de l'infirmière auxiliaire.

## Charte du milieu de vie

LE 5 JUIN DERNIER, les intervenants des centres d'hébergement Émilie-Gamelin et Armand-Lavergne ont été invités au lancement de la charte du milieu de vie. Le document a été très bien reçu par l'ensemble des employés présents. Chacun a pu prendre connaissance de ce document important dans une atmosphère détendue.

Les chartes des autres centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance seront présentées au personnel cet automne.



Photographie prise lors du lancement de la charte de vie au Centre d'hébergement Armand-Lavergne. Debout: Lise Lapierre, chef d'unité; Réjeanne Lallier, résidente à Armand-Lavergne; Mylène Bessette et Gilles Guimond, chefs d'unité; Chantale Sauvé, ASI. Accroupies à l'avant: Lucie Mathieu, adjointe à la direction; Johanne Labrie, conseillère en milieu de vie et Monique Boulanger, agente administrative.

## Prudence et courtoisie... partageons la route

PIÉTONS, VÉLOS, PLANCHES À ROULETTE, motocyclettes, automobiles et... fauteuils roulants motorisés se partagent les rues de Montréal, ce qui constitue une importante cause de danger. Afin de promouvoir la conduite sécuritaire des fauteuils roulants motorisés (FRM) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la Direction des services multidisciplinaires et gestion des risques du CSSS Jeanne-Mance a produit le *Guide de conduite sécuritaire de fauteuil roulant motorisé*, en collaboration avec le Service de police de la Ville de Montréal.

Cet outil d'information sur mesure pour les utilisateurs de FRM a été lancé le 18 juin au Centre d'hébergement Jacques-Viger et le 21 juin au Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal. Il renseigne sur les règles de civisme à observer, sur l'utilisation et

l'entretien des fauteuils ainsi que sur les procédures à suivre en cas de bris ou de panne. Le guide énonce également les principales règles de sécurité routière à respecter, car les piétons et les utilisateurs de FRM sont assujettis à la même réglementation.

*Les personnes qui circulent en fauteuil roulant motorisé, doivent, à l'intérieur comme à l'extérieur, respecter certaines règles de civisme et de sécurité.*

Le CSSS Jeanne-Mance salue l'initiative des ergothérapeutes Vilma Hernandez et Marie-Claire Bertin du Centre d'hébergement Jacques-Viger et Lyne Boivin du Centre d'hébergement du Centre-Ville-de-Montréal, qui ont conçu ce guide novateur ainsi que la politique Conduite sécuritaire des aides techniques à la mobilité motorisées disponible sur l'intranet. Le guide sera présenté cet automne dans les autres centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. Chapeau!

## Mieux vaut prévenir que guérir

DEUX NOUVELLES: une bonne et une mauvaise. La mauvaise, c'est que la saison des éternuements dus aux allergies est commencée pour un Canadien sur quatre. La bonne? Il est possible d'agir de façon préventive et d'adapter ses activités afin de réduire les symptômes des allergies. La règle de base est simple: éviter l'exposition aux allergènes lorsque ceux-ci sont le plus présents. Il est important de savoir que le taux de concentration du pollen est plus élevé par temps chaud, sec et venteux, juste avant un orage électrique ainsi que le matin. On doit alors privilégier l'exercice physique en gymnase et les activités à l'intérieur. D'autres trucs? Éviter de faire sécher son linge à l'extérieur et maintenir le taux d'humidité dans la maison entre 40 et 50%. Pour en apprendre davantage sur les façons de combattre les allergies, consultez le site de l'Association d'information sur l'allergie et l'asthme, au [www.aaia.ca](http://www.aaia.ca).

### Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • **DIRECTION ET RÉDACTION**: Pierre Bruneau • **COLLABORATEURS**: Martine Dubois, Julie Dubuc, Christiane Gendron, Johanne Labrie, Mireille Lalonde, Gisèle Leroux, Luce Moreau, Carole Roux, Pierre Talec • **RÉVISION**: Françoise Turcotte • **CONCEPTION GRAPHIQUE**: Jean Frenette Design • **IMPRESSION**: Impression Paragraph Inc.

**CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE**: 4625, avenue De Lorimier, Montréal (Québec) H2H 2B4 • Courriel: [lejeannemance@sss.gouv.qc.ca](mailto:lejeannemance@sss.gouv.qc.ca) • Site Web: [www.csssjeannemance.ca](http://www.csssjeannemance.ca)

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.